

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- VU** la délibération n° 17/120 AC du 27 avril 2017 approuvant le plan pluriannuel des investissements ferroviaires sur la période 2017-2026,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le programme définitif de l'ensemble du projet de déploiement de la commande centralisée pour la voie unique sur l'ensemble du réseau ferré de Corse, son coût global de 30,2 M€ HT et sa décomposition en deux phases, la première co finançable au titre du CPER 2014-2020 pour un montant de 21,8 M€ HT, la deuxième à co financer pour un montant de 8,4 M€ HT.

ARTICLE 2 :

APPROUVE le plan de financement de la première phase dans le cadre du Contrat de projet 2014-2020, selon la répartition suivante :

Etat dans le cadre du Contrat de projet 2014-2020	(50 %)	10 150 000 €
Collectivité de Corse	(50 %)	10 150 000 €

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à solliciter les demandes de subventions correspondantes.

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à lancer toutes les procédures règlementaires et à solliciter toutes les autorisations administratives pour mener cette opération.

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI